

1.4 Villes de France

Au 1^{er} janvier 2008, la population a augmenté dans les trois quarts des communes françaises. Une commune sur deux compte moins de 420 habitants. Une commune sur trois a une population inférieure à 250 habitants. Les trois quarts des communes ont moins de 1 000 habitants, mais elles n'abritent que 15 % de la population. En revanche, les 150 plus grandes communes du pays en concentrent à elles seules plus du quart. Il existe de fortes différences entre les régions françaises. En Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Midi-Pyrénées et Corse, plus de la moitié des communes ont moins de 250 habitants. Les communes sont aussi plutôt petites en Picardie, en Bourgogne et en Basse-Normandie. À l'opposé, les toutes petites communes représentent moins de 10 % des communes d'Île-de-France, de Bretagne, des Pays de la Loire, d'Alsace et des DOM. Les régions de métropole où la taille moyenne des communes est la plus élevée sont l'Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur avec respectivement 9 000 et 5 000 habitants, suivies du Nord-Pas-de-Calais avec 2 600 habitants, de la Bretagne et des Pays de la Loire. Dans les quatre DOM, la taille moyenne des communes est plus élevée qu'en Île-de-France.

Les communes françaises sont plus petites que la moyenne des communes de l'Union européenne. En effet, la France regroupe à elle seule près d'un tiers des communes de l'Europe des 27. Cela tient tout à la fois à la part de la population française dans l'ensemble de l'Europe, soit 13 %, et à la taille

relativement faible de ces communes par rapport à celles du reste de l'Union européenne. En moyenne, il y a 1 750 habitants par commune en France contre 4 100 dans l'Europe des 27.

Alors que l'on a beaucoup construit dans les zones rurales ou peu urbanisées au début des années quatre-vingt, la construction se rapproche du centre des **aires urbaines** jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix, notamment par une construction plus importante de logements collectifs. Depuis le début des années deux mille, la construction neuve s'opère à nouveau, en moyenne, à une distance plus importante du centre des aires urbaines. Cette tendance au niveau national recouvre cependant de nombreux modèles d'urbanisation à l'échelle locale.

Les années deux mille marquent une croissance retrouvée de la population sur l'ensemble des territoires, tant **urbains**, **péri-urbains** que **ruraux**, et notamment les **villes-centres**, parmi elles les plus grandes agglomérations (Bordeaux, Lyon, Marseille, Nice, Paris, Toulouse). S'il n'est pas continu, le phénomène d'étalement urbain, qui est généré par l'augmentation du nombre de ménages ou par la recherche d'une offre de logements plus adaptée à leurs besoins, n'en est pas moins cumulatif. En effet, même quand la distance de la construction neuve par rapport à la ville-centre cesse de progresser, l'urbanisation se poursuit et notamment celle située à distance plus éloignée de la ville-centre. ■

Définitions

Aire urbaine : ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'une part d'un pôle urbain, d'autre part de communes rurales ou d'unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % des habitants travaillent à l'intérieur de l'aire urbaine, ailleurs que dans leur commune ou leur unité urbaine de résidence.

Commune urbaine : commune appartenant à une unité urbaine. Les autres communes sont dites rurales.

Couronne périurbaine : ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.

Espace à dominante rurale : ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées).

Pôle urbain : unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

Commune multipolarisée, unité urbaine, ville-centre : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « La population des zones urbaines sensibles », *Insee Première* n° 1328, décembre 2010.
- « L'étalement urbain », *Références*, SOeS, juin 2010.
- « Annuaire régional d'Eurostat », édition 2010.
- « La France et ses régions », *Insee Références*, édition 2010.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Taille des communes les plus peuplées

Rang	Commune	Population municipale 2008	Rang	Commune	Population municipale 2008	Rang	Commune	Population municipale 2008
1	Paris	2 211 297	21	Aix-en-Provence	142 743	41	Montreuil	102 176
2	Marseille	851 420	22	Brest	142 097	42	Roubaix	95 893
3	Lyon	474 946	23	Villeurbanne	141 106	43	Tourcoing	92 614
4	Toulouse	439 553	24	Nîmes	140 267	44	Avignon	90 109
5	Nice	344 875	25	Limoges	140 138	45	Nanterre	89 556
6	Nantes	283 288	26	Clermont-Ferrand	139 006	46	Créteil	89 304
7	Strasbourg	272 116	27	Tours	135 480	47	Poitiers	89 282
8	Montpellier	252 998	28	Amiens	134 381	48	Fort-de-France	89 000
9	Bordeaux	235 891	29	Metz	122 838	49	Versailles	86 686
10	Lille	225 784	30	Besançon	117 599	50	Courbevoie	85 054
11	Rennes	206 655	31	Perpignan	116 676	51	Vitry-sur-Seine	84 071
12	Reims	181 468	32	Orléans	113 257	52	Pau	84 036
13	Le Havre	178 769	33	Boulogne-Billancourt	112 233	53	Colombes	83 695
14	Saint-Étienne	172 696	34	Mulhouse	111 860	54	Aulnay-sous-Bois	82 188
15	Toulon	166 733	35	Caen	109 899	55	Asnières-sur-Seine	81 666
16	Grenoble	156 659	36	Rouen	109 425	56	Rueil-Malmaison	78 112
17	Dijon	151 576	37	Nancy	106 361	57	Antibes	76 994
18	Angers	148 405	38	Saint-Denis	103 742	58	Saint-Pierre (La Réunion)	76 247
19	Saint-Denis (La Réunion)	144 238	39	Argenteuil	103 250	59	La Rochelle	75 822
20	Le Mans	143 547	40	Saint-Paul (La Réunion)	103 008	60	Saint-Maur-des-Fossés	75 724

Source : Insee, recensements de la population.

Caractéristiques de la population des principales villes de France

	Part de la population ayant en %				Nombre moyen de personnes par ménage		Part en % des ménages propriétaires de leur résidence principale	
	1999		Au 1 ^{er} juillet 2007		1999	Au 1 ^{er} juillet 2007	1999	Au 1 ^{er} juillet 2007
	0 à 19 ans	60 ans ou plus	0 à 19 ans	60 ans ou plus				
Aix-en-Provence	21,0	19,6	21,2	21,7	2,1	2,0	36,0	38,5
Amiens	25,9	16,2	26,2	16,9	2,3	2,1	35,3	34,4
Angers	23,5	18,6	25,0	18,8	2,0	1,9	29,4	30,9
Besançon	23,0	17,4	24,1	18,9	2,1	1,9	31,3	34,5
Bordeaux	18,7	19,8	21,0	17,9	1,8	1,8	30,3	31,0
Boulogne-Billancourt	20,0	20,3	21,6	20,9	2,0	2,0	37,9	42,9
Brest	23,0	19,1	23,7	19,5	2,1	1,9	43,2	46,6
Caen	21,4	18,7	22,4	19,7	2,0	1,8	29,3	30,9
Clermont-Ferrand	20,3	18,6	21,7	19,3	2,0	1,8	31,1	31,3
Dijon	20,6	19,0	21,7	19,9	2,0	1,9	40,9	42,6
Grenoble	19,8	19,7	21,5	19,3	2,0	1,9	36,4	37,4
Le Havre	26,8	20,2	25,8	21,2	2,3	2,2	38,5	40,1
Le Mans	22,5	22,6	22,8	23,5	2,1	2,0	44,5	46,1
Lille	23,7	13,5	24,3	13,1	2,1	1,9	27,9	27,7
Limoges	19,1	22,5	20,6	23,1	2,0	1,9	37,0	38,8
Lyon	21,2	19,4	22,2	18,8	2,0	1,9	31,5	34,5
Marseille	23,2	23,3	24,9	22,4	2,2	2,2	43,9	43,9
Metz	24,1	16,1	23,3	17,1	2,2	2,0	29,0	31,5
Montpellier	20,9	18,4	23,4	17,4	1,9	1,9	30,9	32,4
Mulhouse	25,9	18,4	26,6	18,5	2,3	2,2	32,8	35,5
Nantes	22,4	18,2	23,7	17,3	2,0	1,9	36,5	37,7
Nice	19,9	28,8	22,0	27,5	2,0	2,0	45,7	48,6
Nîmes	23,8	23,4	25,3	23,1	2,1	2,1	39,8	40,8
Orléans	24,5	16,6	24,9	17,0	2,1	2,0	34,1	36,3
Paris	18,3	19,6	19,5	19,0	1,9	1,9	29,6	33,0
Perpignan	21,1	28,7	23,3	25,8	2,0	2,0	43,5	43,6
Reims	24,2	16,5	24,7	17,4	2,2	2,0	25,1	26,2
Rennes	20,9	16,5	22,6	17,1	2,0	1,9	33,7	35,8
Rouen	20,8	18,2	22,0	17,6	1,9	1,8	26,6	27,9
Saint-Denis (La Réunion)	33,4	10,2	32,9	11,9	2,9	2,6	29,6	30,9
Saint-Étienne	22,4	24,4	23,0	24,7	2,2	2,0	39,0	42,3
Strasbourg	23,9	16,5	24,8	16,7	2,2	2,0	23,5	26,4
Toulon	21,8	27,7	21,8	27,4	2,1	2,0	43,9	44,9
Toulouse	19,2	18,1	21,5	16,6	1,9	1,8	31,4	32,7
Tours	20,2	21,3	22,7	20,8	1,9	1,8	31,4	32,7
Villeurbanne	23,1	19,4	24,0	18,2	2,2	2,1	37,6	39,5

Source : Insee, recensements de la population.